

**POUR UNE ANALYSE ENONCIATIVE DES  
TITRES DE LA PRESSE ALGERIENNE  
FRANCOPHONE**

**Le cas de : Le Soir d'Algérie, Liberté et El Watan**

**Salah Eddine ABDELHAMID**

Doctorant en Sciences du Langage - Université de Batna

**Résumé**

Notre article traite des titres de la presse écrite algérienne francophone. Il s'agit notamment de la façon dont les instances journalistiques les conçoivent en tant que fait linguistique ayant leur nature, leur structure et leur mécanisme. Dans le même ordre d'idées, cette contribution aspire à une meilleure appréhension de la langue des titres de la presse écrite algérienne d'expression française dans la mesure où nous tenterons de mettre en lumière ses différentes fonctions communicatives ainsi que les éventuels enjeux discursifs qui conditionneraient la composition d'un titre de presse écrite.

**المخلص:**

يتطرق هذا المقال لدراسة تركيبية ولغوية لعناوين الصحف الجزائرية الناطقة باللغة الفرنسية وكذا العوامل السياقية وغير السياقية التي تحدد اختيار الصحفيين لعناوينهم. وفي الإطار نفسه، فإن الدراسة تحاول إمطة اللثام عن وظائف العنوان وبخاصة الوظيفة التواصلية وقدرتها على التأثير في المتلقي كون العنوان هو الفاتحة التي يلج منها القارئ إلى المقال.

Dans tous les écrits, le titre est indiscutablement un outil d'identification et de désignation au même titre que le nom propre. Aussi, il peut assumer d'autres fonctions tant communicatives que

pragmatiques D'où l'intérêt des études et des réflexions abordant la dynamique sémantique du titre.

Dans le domaine de la critique littéraire, J. Ricardou (1972) et C. Grivel (1973) étudient respectivement la rhétorique et le sémantisme du titre de roman considéré comme la charnière de toute l'œuvre littéraire. De son côté, Hoek (1981), tente, dans *La marque du titre*, une description syntaxique, sémantique, rhétorique et pragmatique, pour établir une grammaire du titre. Quant à G. Genette (1987), il distingue les titres thématiques des titres rhématiques. Pour l'art pictural, B. Bosredon (1997) estime que les titres sont des dénominations d'objets uniques construites en discours et soumises à des procédés discursifs qui font partie d'une «signalétique».

Par ailleurs, une étude sur la fonction discursive des titres de sections et sous-sections réalisée en 2004 par L-M. Ho-Dac, M-P. Jacques et J. Rebeyrolle affirme que le titre assume des fonctions de structuration et d'organisation du contenu du discours.

Dans le domaine des titres de presse, Furet (1995 : 2 1-25) dresse une liste de cinq fonctions essentielles du titre ; il s'agit d'accrocher le regard des lecteurs, de permettre le choix de lecture, de donner envie de lire l'article, de contribuer à l'image du journal, et de structurer la page. Quant à la relation titre-lecteur, elle affirme son importance et déclare: «*Dans le titre, ce qu'il [le lecteur] veut, c'est du béton, du massif. A la limite, que chaque mot apporte une information*» (1995 : 53). De son côté, Patrick Charaudeau, considère le titre comme «*une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours*» (1983: 53), explique les procédés de la communication textuelle en tenant en compte des circonstances contextuelles de discours qui entourent les interlocuteurs; le titre de presse est un objet multifonctionnel du discours médiatique:

## Pour Une Analyse Enonciative Des Titres

---

*«Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale, car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction "épiphanique"), non seulement ils conduisent à l'article (fonction "guide"), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information» (1983: 102).*

En somme, ce sont en gros les recherches et réflexions les plus importantes qui ont été effectuées dans le cadre d'analyse du titre.

Dans cette perspective nous avons remarqué que certains titres de la presse algérienne d'expression française reprennent répondent au cadre théorique nous nous venions de développer succinctement. Le plus souvent ils reprennent l'essentiel de la nouvelle. De surcroit, ils suffisent pour comprendre l'information sans avoir à parcourir l'article. Et c'est la tâche principale assignée au titre qui consiste à *«transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture »* (Sullet-Nylander 1998 : 30) et fait qu'il, *«[...] acquiert [...] un statut autonome, il devient un texte à soi seul»* (Charaudeau 1994: 10). Les titres ci-dessous illustrent le statut autonome des titres :

- 1) **ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME**  
***Bouteflika effectuera une visite d'État en France***
- 2) **AFGHANISTAN**  
***Plus de 100 civils tués dans un bombardement américain***
- 3) **ELLE ESTIME QUE LE PT FAIT L'OBJET D'“ATTAQUES”**  
***Hanoune veut saisir l'Union parlementaire mondiale***

Cependant, certains d'autres ne vont pas nécessairement dans cette direction de conception pour autant qu'ils partagent plutôt les particularités suivantes: ils sont concis, parfois ambigus et souvent opaques; ils canalisent de ce fait, une kyrielle d'interrogations qui obligent le lecteur à se reporter à l'article afin d'avoir des précisions :

**4) *L'empreinte du passé.* 5) *Défi.* 6) *Voyage dans le temps***

D'un point de vue formel, chacun des titres 1, 2 et 3, doté d'une structure sous-jacente, un autre élément péritextuel dit surtitre, est une structure phrastique à prédicat verbal tandis que chacun des titres 4, 5 et 6 est un syntagme nominal, simple (*défi*) ou étendu (*L'empreinte du passé, Voyage dans le temps*).

Du point de vue du lecteur et c'est ce qui a suscité particulièrement notre attention, les titres 1, 2 et 3 sont d'emblée intelligibles même privés de surtitres, chacun porte une information précise et complète; contrairement à 4, 5 et 6 qui sont, dans le contexte du journal, des titres de presse, mais dans tout autre contexte pourraient représenter autre chose; d'où bien entendu une multiplicité de sens donnant lieu à une confusion d'interprétation; devant de tels énoncés, le lecteur éprouverait immanquablement le désir de comprendre.

Dès lors, cette relation de (inter) dépendance entre la structure syntaxique du titre et l'information qu'il livre soulève un certain nombre de questionnements dignes d'intérêt et qui constituent de véritables corpus d'étude.

**7) *KPMG s'installe à Oran***

**8) *ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME***

***Bouteflika effectuera une visite d'État en France***

**9) *LE PRÉSIDENT AHMADINEJAD Y SERA EN TOURNÉE  
LES 7 ET 8 MAI***

***Téhéran intensifie ses liens avec l'Amérique latine***

## **Pour Une Analyse Énonciative Des Titres**

---

En principe, le scripteur s'il choisit pour son titre un sujet nom propre qui se traduit le plus souvent en un nom d'une personne «célèbre» (*Bouteflika*), du moins assez connue par l'instance de réception, c'est dans le seul dessein de dévoiler de prime abord l'identité de celui qui fait exister l'article, le protagoniste du fait rapporté; toutefois, dans la mesure où il est avant tout un sujet captatif, ce protagoniste devrait être assez important pour qu'il intéresse le lecteur; de plus, ce même sujet nom propre pourrait se matérialiser, pour les mêmes raisons captatives, en un nom d'une institution (*KPMG*), d'une région (*Téhéran*).

D'autre part, par la remarquable polyvalence temporelle que pourrait exprimer le Présent :

10) *Bouteflika procède à la réouverture du Jardin d'Essai d'El-Hamma*

11) *PALESTINE*

*Une cinquième session du dialogue interpalestinien s'ouvre au Caire*

Dans la mesure où le présent de l'indicatif «*peut être employé pour se référer au passé immédiat ou au futur immédiat*» (Maingueneau 1994: 81), le scripteur se permet d'exploiter cette propriété énonciative du présent au profit d'une stratégie discursive; ce que nous pouvons voir bien incarné dans les titres 17 et 18 qui ne semblent pas préciser, malgré la présence du présent, la valeur temporelle exacte du procès.

Dès lors, les verbes *procéder* et *ouvrir*, conjugués au présent pourraient exprimer aussi bien un passé récent qu'un futur proche; ce qui renforce notre idée selon laquelle le titre informatif a souvent tendance à cacher l'aspect temporel du procès.

Compte tenu des multiples fonctions communicatives qu'il pourrait assumer, le titre de presse, élément paratextuel par excellence, est l'un des objets discursifs à se soumettre à ce contrat; de surcroît, comme il constitue le premier niveau de lecture et donc, le premier objet à attirer le regard du lecteur, le titre offre avec adresse la

meilleure des conceptions qu'il en soit; autrement dit, le choix des mots ainsi que des structures n'est jamais pour autant sans importance. De ce qui précède, nous arrivons à mettre en lumière la structure du titre à partir de :

**1- La syntaxe du titre de titre de presse**

D'un point de vue hypothétique, l'écriture journalistique serait fort conditionnée par les genres discursifs médiatiques du moins, selon Moirand (2007: 12), par deux grandes classes de genres:

- Ceux Qui vont du coté d'une *énonciation objectivée* : des genres qui détermineraient la syntaxe du titre informatif dont la structure est souvent verbale.
- Ceux Qui vont du coté d'une *énonciation subjectivée*: des genres qui détermineraient la syntaxe du titre commentatif dont la structure est souvent un syntagme nominal.

**2- Les particularités syntaxiques des titres de presse**

Le discours journalistique présenterait une multiplicité de formes syntaxiques avec lesquelles le médiateur excelle dans la conception des articles. Par supposition, celles-ci se borneraient dans les titres à des phrases simples, à des syntagmes nominaux le plus souvent très courts et parfois à des syntagmes prépositionnels. De plus, des procédés syntaxiques, à l'image de la passivation, la nominalisation et l'ellipse, interviendraient systématiquement dans la conception du titre; d'un point de vue énonciatif, ces procédés permettraient de réaliser des stratégies discursives. Cet état de fait nous conduit à nous demander comment: *Une analyse énonciative du titre de presse, pourrait-elle nous révéler des stratégies discursives que l'instance médiatique mettrait en œuvre ?*

Répondre à cette question, c'est admettre que les titres seraient confectionnés en fonction des contraintes discursives liées, pour la plupart, aux genres du discours médiatique; ils présenteraient de ce fait, une variation tant formelle que fonctionnelle; de même, ils seraient conçus de manière à attirer l'intention du lecteur en l'incitant

## Pour Une Analyse Enonciative Des Titres

---

---

à lire l'article; les titres tout comme le discours journalistique en général seraient des lieux d'enjeux et de stratégies.

### Présentation des rubriques

*Actualité*, *L'internationale* et *Sports* sont des rubriques qui paraissent dans les quotidiens respectifs *Le Soir d'Algérie*, *Liberté* et *El Watan*. Elles mettent à la disposition du lectorat des gammes d'articles d'information traitant respectivement de l'actualité nationale, internationale et sportive. Ces articles, destinés essentiellement aux lecteurs algériens, sont classés en fonction de l'importance de la nouvelle à laquelle chacun se rapporte, une procédure de présentation de l'information aux racines très anciennes qui relève également du domaine de l'information audiovisuelle.

Pour la presse écrite, les contraintes sont multiples et relèvent toutes du contrat de l'information médiatique, lequel est régi, selon Charaudeau (2006), par deux visées essentielles: d'une part, la visée de l'information qui est déterminée par l'enjeu de crédibilité; d'autre part, celle d'incitation qui est déterminée par l'enjeu de captation.

Ceci dit, ce qui caractérise beaucoup plus la presse écrite, c'est bien entendu la diversité générique qu'elle met en spectacle de l'information; les catégories rédactionnelles, bien qu'elles aient en principe une même finalité, celle de livrer des informations, sont remarquablement multiples: Nouvelles, Encadrés, Filets, Faits d'hivers et beaucoup d'autres encore. Notre analyse nous a permis de dégager un ordre de récurrence des trois structures possibles, de distinguer certains aspects tant formels que fonctionnels propres au titre informatif; des aspects que nous explicitons à partir de ce qui suit :

- 1) *Le président nigérien..... propose une amnistie aux rebelles touaregs*
- 2) *Le juge..... poursuit son enquête sur Israël contre l'avis du parquet*

- 3) *Wade de Sénégal*..... **succombe** à la tentation
- 4) *Obama*..... **demande** 94,2 milliards de dollars
- 5) *Le pape* ..... **dénonce** la « manipulation idéologique de la religion »
- 6) *Mamadou Tandja*..... **planifie** son maintien **au** pouvoir
- 7) *Bouteflika*..... **procède** à la réouverture du Jardin d'Essai d'El-Hamma
- 8) *Louisa Hanoune*.....**persiste** et **signe**
- 9) *Boufarik*..... **enfonce** M'sila
- 10) *Saâdane*.....**maintient** le même effectif
- Qui ?**..... **Quoi?**

Cette série de titres informatifs montre que “*où*” et “*quand*” sont généralement les principales questions auxquelles répond le scripteur dans le titre informatif assertif. A notre sens, Attribuer dans le champ de l’information une structure assertive à prédicat verbal au titre informatif, c’est l’inscrire dans l’objectivité informationnelle. De plus, si le journalisme de l’information, n’est à vrai dire qu’une autre «*sphère d’utilisation de la langue qui élabore ses types relativement stables d’énoncés*» ( Bakhtine 1984: 265), le titre informatif semble être marqué par cette stabilité relative dont parle, même si dans un contexte différent, Michael Bakhtine. De surcroît, si nous observons bien les titres/SPV, nous tirerons au moins deux remarques importantes; d’une part, nous ne pouvons certainement pas négliger de souligner la forte abondance des structures dont le sujet est un nom propre; d’autre part, la quasi-totalité des SPV portent un verbe conjugué au présent de l’indicatif.

En fonction de leur orientation pragmatique, les catégories de la presse écrite se répartissent traditionnellement en deux pôles génériques: les genres de l’information et les genres du commentaire. C’est à partir de cette typologie, linguistiquement reformulée en genres à énonciation objectivée et genres à énonciation



## **Pour Une Analyse Enonciative Des Titres**

---

---

subjectivisée, que nous avons distingué le titre informatif du titre commentatif.

Au plan dispositionnel, le titre informatif est un microsysteme constitué de deux énoncés superposés, l'un est référentiel lorsqu'il livre le thème de l'information ou complémentaire lorsqu'il livre un complément d'information, l'autre constitue l'énoncé de l'information; quant au titre commentatif, il se dispose en une seule chaîne syntaxique.

D'un point de vue formel, le titre de presse, quel que soit le genre discursif dont il dérive, se conçoit selon une diversité de structures syntaxiques, allant de la phrase simple à la phrase complexe, de la phrase active à la phrase passive, de la phrase complète à la phrase elliptique, du syntagme nominal, minimal ou étendu, au syntagme prépositionnel, etc. Néanmoins, toutes ces formes peuvent se réduire uniquement à trois structures syntaxiques que sont en l'occurrence, la structure phrastique à prédicat verbal, le syntagme nominal et le syntagme prépositionnel.

Par ailleurs, si la grammaire du titre se voit se résumer essentiellement à ces trois possibilités de conception ; la récurrence des trois structures et leurs valeurs énonciatives demeurent tout de même entièrement tributaires du genre discursif dans lequel s'insère le titre.

A l'issue de cette analyse, il s'avère que le titre a pour tâche de condenser l'essentiel de l'information voire de résumer son cotexte. En ce sens, il est souvent construit sur la base d'une structure phrastique à prédicat verbal dont le présent de l'indicatif, dit le présent d'actualité ayant la valeur d'un passé relativement récent, et le temps attribué à cette structure. Par contre, si le titre est quelque fois un syntagme nominal, il n'est jamais minimal mais étendu par des éléments adjectivaux ou des expansions prépositionnelles. A ce titre, il présente soit une structure averbale existentielle marquée par des

éléments locatifs soit une structure nominale conçue à partir d'une nominalisation d'une phrase verbale.

De surcroît, se voyant dans la contrainte de rapporter les faits tels qu'ils se sont produits, le scripteur du titre dans ces catégories informationnelles devrait accomplir un acte informatif dépourvu de tout indice de subjectivité; en fait, à mesure qu'il informe, le scripteur asserte. De ce fait, il convoque l'assertion, une modalité d'énonciation idoine et communément assignée à l'acte d'informer, laquelle s'associe enfin aux modes descriptif et narratif pour conférer au titre une aire marquée en principe par la neutralité et l'impartialité; dès lors, l'objectivité du titre informatif se matérialise dans l'effacement des traces énonciatives du scripteur; en témoigne en l'occurrence la mise en scène énonciative du titre- citation qui constitue le meilleur exemple de cette distanciation du scripteur à l'égard de son propre titre.

Pour des finalités captatives, ce même scripteur tend à mobiliser pour la structure du titre informatif un sujet grammatical, dit acteur discursif, qui est souvent matérialisé dans un nom propre relevant de l'actualité, principalement un nom de personne assez connue du public; ce faisant, le lecteur serait de prime abord informé de l'identité du protagoniste de l'évènement sur qui porte l'article.

### REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam J-M. 2001, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen*, n° 13, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 7-14
- Bosredon B. 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Bosredon B. & Tamba I, 1992 «Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points"», *L'Information Grammaticale*, n° 54, p.36-44.
- Charaudeau P. 1983, *Langue et discours : éléments de sémiolinguistique, théorie et pratique*, Paris : Hachette.
- Charaudeau P. 1991, *La Télévision. Les Débats culturels : Apostrophes*, Paris : Didier Érudition.
- Charaudeau P. 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Durrer S. 2001 « De quelques affinités génériques du billet », *Semen*, n°13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 163-185.
- Elduayen L-G. 1996, « Le langage de la presse écrite, la radicale de l'hétérodoxie du spectacle verbal », *RESLA*, n°1 1, p. 77-95.
- Furet C, 1995, *Le titre. Pour donner envie de lire*, Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes.
- Hoek L-FL, 1981, *Za marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Paris, New York : Mouton.
- Kerbrat-Orecchioni C, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin
- Maingueneau D. 1986, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas.
- Martin-Lagardette J-L. 1994, *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Paris : Syros.
- Moirand S. 2007, *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France.
- Monville-Burston M, 1993 « Les *verba dicendi* dans la presse d'information », *Langue Française*, n° 98, Larousse : Paris, p 48-66.

---

---

**Salah Eddine ABDELHAMID**

- Mouillaud M. 1982, « Grammaire et idéologie du titre de journal », *Mots*, n° 4, Lyon : ENS Editions, p. 69-91.
- Mouriquand J. 1997, *L'écriture journalistique. Que sais-je ?*, Paris: Presses universitaires de France.
- Rey-Debove J. 1997 [1978], *Le métalangage: étude linguistique du discours sur le langage*, Paris : Le Robert.
- Sullet-Nylander F. 1998, *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms universitet : Doktorsavhandling Stockholm.